



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20241008-2024_39DEL-DE



N° 39/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 octobre 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 1^{er} octobre 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC -- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Séverine VIRLOUVET-

Absents excusés : Kévin FAVRE donne pouvoir à Emelyne ETIENNE - Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET- Pierre-Luc CHATAIGNON donne pouvoir à Séverine VIRLOUVET

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : **CONFORTEMENT DU TALUS – PAROI BERLINOISE / CHEMIN DES ACACIAS A GRESIN**

Madame la Maire,

RAPPELLE la note d'estimation des travaux rédigée par le bureau d'étude SF Géotechnique situé à Saint-Trivier-sur-Moignans (01).

INFORME que trois entreprises spécialisées ont été consultées pour l'aménagement de la paroi berlinoise le long du chemin des Acacias à Grésin. Deux entreprises ont répondu, une dans les délais et une deuxième hors délai.

PROPOSE de retenir la Société qui a répondu dans les délais, il s'agit de la SA SFC TRAVAUX SPECIAUX groupée avec la SARL DELETRAZ à Villaz (74).

SOUMET à l'approbation de l'assemblée la proposition qui s'élève à 68 819 € HT soit 82 582.80 € TTC.

EXPLIQUE que le montant de l'inscription budgétaire est de 70 000.00 € il convient donc de procéder au virement de crédit.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **ATTRIBUE** le marché au groupement des sociétés SA SFC TRAVAUX SPECIAUX la SARL DELETRAZ à Villaz (74).
- **AUTORISE** les virements de crédits
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

